

C-2 LES ENJEUX PAR FAMILLE

GÉNÉRALITÉS

Les familles de paysages se décomposent en deux sous-ensembles : les paysages à une dominante et les paysages mixtes. Dans le premier cas, le présent chapitre expose

globalement les enjeux qui ont été relevés dans le cadre de la description de chaque unité (chapitre 2), analyse des pistes possibles d'actions de mise en valeur et rappelle leur

localisation générale. Dans le cas des paysages mixtes, les enjeux sont pour l'essentiel ceux des phases paysagères qui les composent et l'évolution de leur répartition réciproque.

2-1 PAYSAGES FORESTIERS

Une relative stabilité

Parmi les espaces non urbanisés du département, les paysages forestiers sont certainement les plus stables depuis la grande période d'arrachage des bois en Champagne Berrichonne. Les bois et forêts qui ont été maintenus sont généralement bien gérés par une sylviculture active ; des actions en faveur de la filière bois, ainsi que la présence d'unités de sciage et de traitement, confortent ces

massifs. Le dynamisme de cette économie sylvicole peut cependant comporter des "risques paysagers" : le critère productif et le souci de trouver une rentabilité rapide conduisent à modifier la composition des peuplements au profit des essences à révolution courte. La question de la périphérie des forêts se pose fréquemment : l'état des lisières, l'impact du bâti de bordure, l'évolution de l'usage

des sols en frange de la forêt peuvent correspondre à de réels enjeux paysagers. Enfin, l'usage de la forêt en ce début de siècle qui voit se poursuivre un mouvement de transformation radicale du rapport de l'homme à son territoire représente dans le Cher, comme en beaucoup de pays ruraux, une problématique nouvelle et des enjeux conflictuels qui mériteraient une large réflexion.

L'évolution des lisières, flou et banalisation

La lisière est la partie la plus visible de la forêt, le moment de son dialogue avec l'environnement, elle est un point fort de son identité, aussi est-elle essentielle pour l'image de ses paysages. On peut observer une tendance générale à la simplification : leur dessin, leur découpage, l'imbrication entre l'espace ouvert et l'espace fermé tend à s'effacer progressivement. Ceci est

particulièrement vrai sur les situations de pieds de versants où de petites parcelles pâturées se voient régulièrement reboisées, transformant un jeu complexe d'ombres et de lumières en une masse compacte et univoque. Le recul de la prairie et la diminution du cheptel au pré supprime les lisières bien nettes, régulièrement broutées par la dent des bovins ; la

périphérie du bois s'épaissit et perd sa netteté tandis que l'envahit la ronce (unités 1-1 et 1-2 notamment). Le même phénomène s'observe pour les lisières internes des clairières dans lesquelles l'effet de contraste tend à s'atténuer (unité 1-7). La diversité floristique d'une lisière est enfin garante de sa qualité paysagère : elle est à la fois témoignage des conditions

écologiques (les sureaux, cornouillers, saules, trembles et frênes évoquent l'humidité, les érables champêtres les sols calcaires et secs...) et porteuse d'un enchaînement d'ambiances qui racontent les saisons : la

succession des floraisons, la diversité des nuances de feuillages juvéniles, les chatons et les teintes changeantes de l'automne, les couleurs fortes des baies et les teintes des écorces lorsque vient l'hiver ne

cessent de moduler le paysage. La tendance à la monoculture résineuse sur les franges de certains massifs altère profondément cette richesse en banalisant l'aspect des marges boisées.

La forêt comme révélateur du construit

Les enjeux liés au construit concernent essentiellement la périphérie des massifs ; l'effet de fond de tableau sombre que produit la masse forestière rend particulièrement visibles les édifices : des teintes trop claires ou artificielles créent un réel conflit paysager (unités 1-1, 1-5, 1-6 et 1-7). Cela concerne

les habitations à proximité des bourgs de lisière et les bâtiments d'élevage dans les zones herbagères. Des études spécifiques de définition de couleurs et de matières seraient nécessaires pour offrir aux édifices nouveaux une légitimité minimale.

Le rapport au construit s'exprime également par les

façons de clore les fonds privés. Les grandes propriétés solognotes, en particulier, comportent quelques exemples de gestion des limites ou de traitement des entrées grandiloquentes et fort disparates qui prennent une importance souvent excessive.

Homogénéiser la forêt ou préserver sa diversité...

La forêt du Cher est traditionnellement le domaine du chêne et la partie sud du département est le pays par excellence des grands bois de feuillus sur riche sous-bois, plantés d'essences nobles et composant de belles futaies régulières. Le châtaignier, le hêtre, le frêne relaient le chêne suivant les conditions de sol et de climat pour créer un paysage de la diversité aux multiples ambiances. La forêt solognote fait exception avec ses pins sylvestres, ses bouleaux et sa lande qui se mélangent aux chênes, créant un paysage singulier au sous-bois clair. Ce sont des forêts de lumières et d'ombres, chatoyantes et souvent enrichies de belles zones humides qu'entoure un cortège floristique très riche ; les allées forestières qui les

traversent montrent des jeux de profondeurs et de transparences où il semble que jamais ne se répète la même scène.

